



SYNDICAT DU BASSIN DE L'ERVE

1 rue Jean de Bueil

53270 SAINTE SUZANNE-ET-CHAMMES

Tél : 02 43 68 11 49

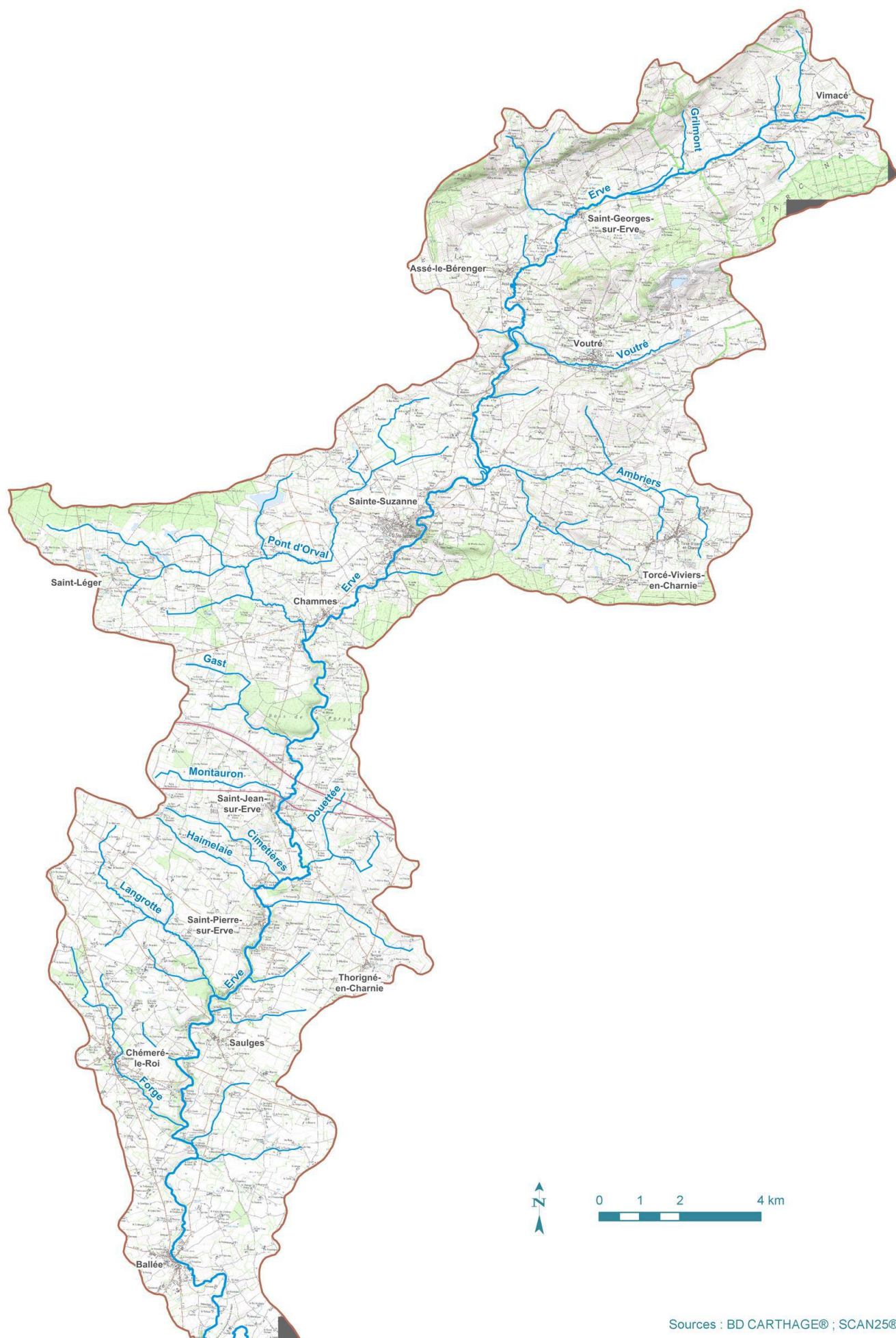
Email : sberve-jouanne-vaige-vicoïn@orange.fr

Site internet : www.erve.portail-bassins-versants.fr



RAPPORT D'ACTIVITES

2018

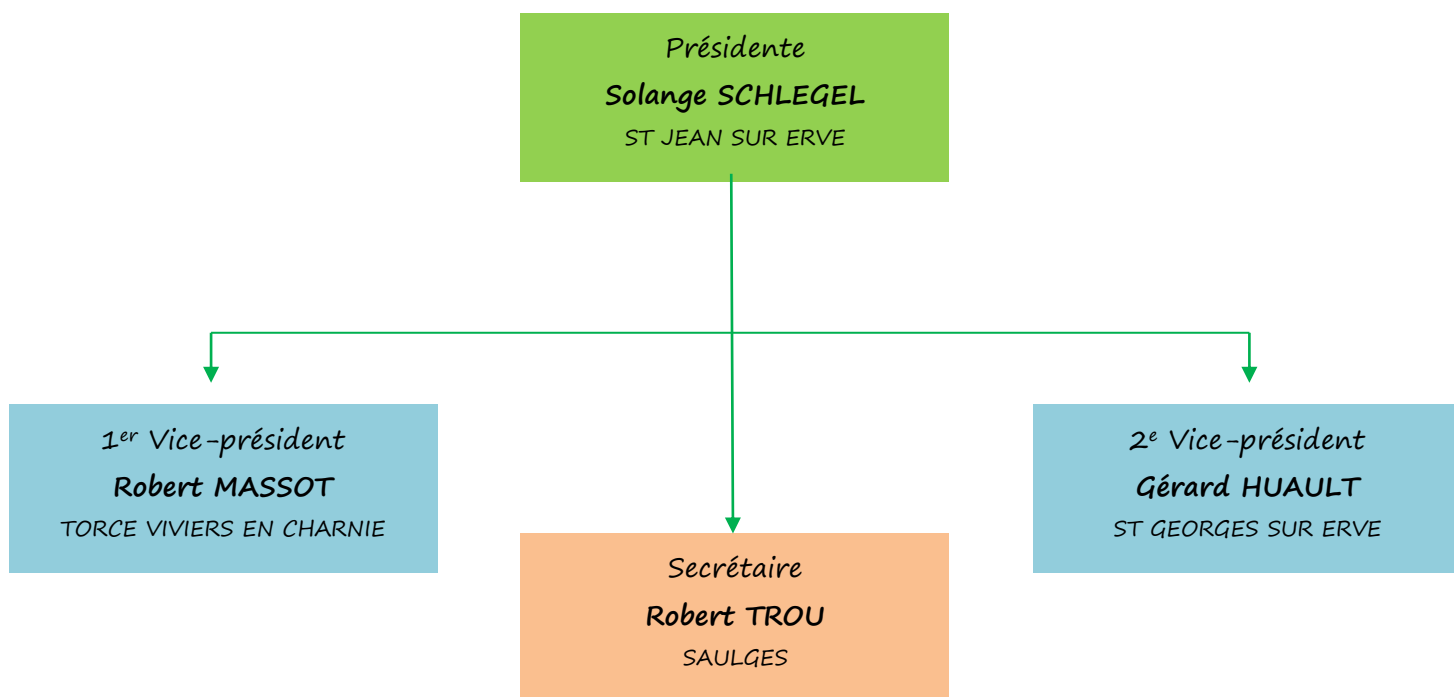


Sources : BD CARTHAGE® ; SCAN25® IGN

Les membres du comité syndical

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
ASSE LE BERENGER	Jean-Pierre AUBIN	Jacky GAUTHEUR
VAL DU MAINE (BALLEE)	Nicolas RAGAIGNE	Ghislaine ROBLOT
CHEMERE LE ROI	Georges MASSA	
EVRON	Marcel DUCHEMIN	Pascal FOUCAULT
ST GEORGES SUR ERVE	Gérard HUAULT	Philippe BRUNET
BLANDOUET-ST JEAN	Solange SCHLEGEL	Philippe WAROT
ST LEGER EN CHARNIE	Christine GESBERT	Frédéric GAUTTIER
ST PIERRE SUR ERVE	François DELATOUCHE	Antoine JOSSET
STE SUZANNE-ET-CHAMMES	Alain BARILLER	Marie-Thérèse RIBOT
SAULGES	Robert TROU	Vincent JULIEN
THORIGNE EN CHARNIE	Daniel BOUVET	Adrien SAUVAGE
TORCE VIVIERS EN CHARNIE	Robert MASSOT	Alexandre PICHARD
VAIGES	Michel DURAND	Yves LETERME
VIMARCE	Jocelyne BEDOUET	Emile TATIN
VOUTRE	Yvon BUARD	Alain FOUQUET

Le bureau



Réunion du 14 Février 2018 :

- > Délégation d'attributions du comité syndical au Président
- > Délégué au CNAS
- > Indemnité de fonction aux élus
- > Mise en place de la CAO

Réunion du 7 Mars 2018 :

- > Débat d'orientation budgétaire 2018
- > Avenant 1 – Lot 1 – CTMA 2017 - Continuité
- > Contribution des Communautés de communes adhérentes pour 2018
- > Programme de travaux CTMA 2018
- > Renouvellement du dispositif d'intéressement pour 2017

Réunion du 11 Avril 2018 :

- > Affectation des résultats 2017
- > Convention de mise à disposition d'un agent au SB OUETE
- > Vote du Budget primitif 2018
- > Vote du Compte Administratif 2017 et du Compte de Gestion 2017

Réunion du 28 Novembre 2018 :

- > Attribution PSR
- > Indemnité du trésorier pour 2018
- > Avis – Projet de SAGE sur le Bassin versant de la Sarthe aval
- > Création d'un poste de Technicien territorial
- > Demande de subvention pour les postes de Technicien rivière – année 2019
- > Renouvellement de la ligne de trésorerie
- > DM 1 + DM 2 + DM 3
- > Subvention à la FDGDON pour 2018
- > Transfert des services du SB ERVE au SBEMS et dissolution

L'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

> **4 Techniciens de rivière :**

↪ **Nicolas BOILEAU**, embauché en 2007 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition aux Syndicats de Bassin de la Jouanne et du Vicoin.

↪ **Xavier SEIGNEURET**, embauché en 2008 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition au Syndicat de Bassin de la Vaige.

↪ **Yohann LUCAS**, embauché en 2010 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition des 4 autres syndicats (Jouanne, Vaige, Vicoin et Taude).

↪ **Cécilia ANDRE**, embauché en 2011 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition au Syndicat de Bassin de l'Erve et du Treulon et de la Taude.

> **1 Secrétaire :**

↪ **Aurélié MASSOT**, employée par le Syndicat du Bassin de l'Erve depuis 2006 et mise à disposition de la Jouanne, de la Vaige et du Vicoin.

🔗 **Le compte administratif 2018**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	27 934,69		126 699,75		126 699,75	
Opérations de l'exercice	347 271,03	447 676,23	187 775,63	179 679,87	535 046,66	627 356,10
TOTAUX	375 205,72	447 676,23	314 475,38	179 679,87	661 746,41	627 356,10
Résultats de clôture		72 470,51	134 795,51		62 325,00	

🔗 **Le budget primitif 2018**

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
DEPENSES	442 948,27	613 085,86
RECETTES	442 948,27	613 085,86

🔗 **Le tableau d'amortissement de la dette**

Année	Dette en capital au 1er janvier de l'exercice	Échéances à payer au cours de l'exercice	Dont	
			Intérêts	Capital
2018	6 458,42	6 741,30	282,88	6 458,42
		6 741,30	282,88	6 458,42

🔗 **Les participations des Communautés de communes adhérentes pour 2018**

EPCI	Commune	Montant de la contribution par commune 2018	Total par EPCI
Communauté de communes des Coëvrons	ASSE LE BERENGER	2 428,18 €	78 637,13 €
	EVRON	2 787,21 €	
	ST GEORGES SUR ERVE	4 015,47 €	
	BLANDOUET-ST JEAN	10 581,95 €	
	ST LEGER EN CHARNIE	992,06 €	
	ST PIERRE SUR ERVE	1 653,43 €	
	STE SUZANNE-ET-CHAMMES	20 615,91 €	
	SAULGES	6 897,17 €	
	THORIGNE EN CHARNIE	2 806,11 €	
	TORCE VIVIERS EN CHARNIE	10 251,27 €	
	VAIGES	1 181,02 €	
	VIMARCE	3 051,76 €	
	VOUTRE	11 375,60 €	
Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez	VAL DU MAINE (BALLEE)	11 167,74 €	15 844,58 €
	CHEMERE LE ROI	4 676,84 €	
	TOTAL		94 481,71 €

> Opérations dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA)

Débroussaillage de l'Erve	
↳ Chantier d'insertion de la 3C « Vert Avenir »	8 658,00 €
Travaux de restauration de la continuité écologique – CTMA 2017	
↳ SNTP SALMON (Solde).....	10 134,00 €
Travaux de renaturation – abreuvoirs – embâcles ... - CTMA 2017	
↳ SNTP SALMON (Acompte 2).....	10 056,00 €
Suivi des indicateurs - CTMA 2017	
↳ HYDRO CONCEPT (Solde)	4 212,00 €
Suivi des indicateurs - CTMA 2018	
↳ HYDRO CONCEPT (Acompte).....	4 854,00 €
Enrochement – Hardray à ST PIERRE SUR ERVE	
↳ SNTP SALMON	4 480,80 €
Participation Frais installation Poteau incendie à ST PIERRE SUR ERVE	
↳ Commune ST PIERRE SUR ERVE	1 552,57 €
Travaux de restauration de la continuité écologique - CTMA 2018	
↳ Thierry LEMEE TP (Acompte 1)	55 242,00 €
↳ Thierry LEMEE TP (Acompte 2)	86 039,28 €

> Travaux hors Contrat Restauration Entretien

Abattage de peupliers à ASSE LE BERENGER	
↳ GENIE	52,50 €
Recharge en granulats – Rochebrault	
↳ SNTP SALMON	2 556,00 €

> Investissement divers

Achat PC portable	
↳ DARTY Ouest	754,00 €
Logiciel compta et paie pour 2018	
↳ SEGILOG (BERGER-LEVRAULT)	1 296,00 €

BILAN DES ACTIONS 2018**> Continuité écologique**Moulin de la Mécanique à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Curage de l'ensemble des vases dans la rivière et exportation
- Arasement du déversoir et reprise en pierres maçonnées
- Aménagement d'une rivière de contournement
- Divers travaux dans le bief d'amenée au moulin
- Aménagement d'abreuvoirs
- Suppression peupliers, plantations d'hélophytes
- Création de banquettes végétalisées



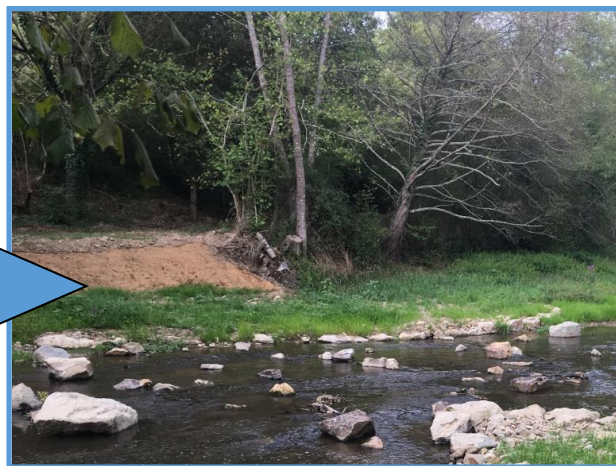
Seuil des Choiseaux à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

- Curage de l'ensemble des vases dans la rivière et exportation



Moulin de Hardray à ST PIERRE SUR ERVE

- Reprise des travaux (Enlèvement enrochement, terrassement en pente douce, apport de terre végétale, mise en place de bâche coco et ensemencement)



> Suivi des indicateurs biologiques

En 2018, dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques, 3 points de suivi ont été étudiés :

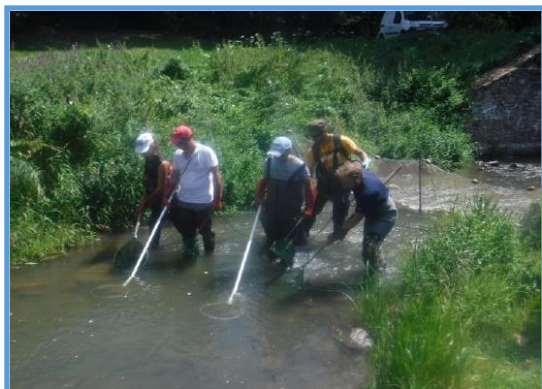
- Site de la Houlberdière sur le ruisseau de l'Ambriers à TORCE VIVIERS EN CHARNIE
- Site de l'ancien plan d'eau à STE SUZANNE
- Site du Moulin de Hardray à ST PIERRE SUR ERVE

Ces suivis permettent de mesurer les impacts et les effets des aménagements réalisés.

IBG = Indice Biologique Global : Suivi des invertébrés dans le lit du cours d'eau

IBD = Indice Biologique Diatomées : Suivi des petites algues

IPR = Indice Poisson Rivière : Suivi de l'indice poissons



Site de la Houberdière sur l'Ambriers à TORCE-VIVIERS EN CHARNIE (Suivi initial)

2018	IBGN Faune	15	Moyen
	IBD Diatomées	15,8	Bon
	IPR Poissons	17,549	Moyen

- IPR moyen mais proche du bon état
- 5 espèces répertoriées sur les 11

Site de l'ancien plan d'eau à STE SUZANNE

	2011	2012	2014	2018	
IBGN Faune	15	16	19	17	Bon
IBD Diatomées	15,9	14,8	14,9	14,5	Bon
IPR Poissons	17,648	13,092	14,475	9,909	Bon

- IPR « bon état »
- 6 espèces sur les 7 attendus
- Absence de Lamproie de planer
- Trop de loche et de Chevaïne

Site du Moulin de Hardray à ST PIERRE SUR ERVE

	2009	2010	2011	2013	2018	
IBGN Faune	14	14	13	16	15	Bon
IBD Diatomées	14,7	15	15,2	15	14,7	Bon
IPR Poissons	16,826				19,53	Moyen

- IPR « moyen »
- 10 espèces sur les 17 attendus
- Présence d'espèces invasives
- Espèces d'eau courante

REVUE DE PRESSE 2018

Ouest-France du 11 mars 2018

Changements à venir pour le bassin de l'Erve

Sainte-Suzanne-et-Chammes — Le syndicat de bassin de l'Erve reçoit une mission supplémentaire : la prévention des inondations. En 2019, il devrait être fusionné avec d'autres bassins.

Repères

Une mission supplémentaire

Auparavant, le syndicat du bassin de l'Erve ne gérait que les milieux aquatiques. Mais depuis le 1^{er} janvier, l'État a confié une nouvelle mission aux communautés de communes : la prévention des inondations. Ces dernières ont la possibilité de confier ces deux tâches, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi), à un syndicat. « C'est le choix retenu par les élus de la communauté de communes des Coëvrons (3C), qui ont décidé de confier ces missions au syndicat du bassin de l'Erve », indique Adélaïde Dejardin, maire de Saint-Christophe-du-Luat, en charge de la Gemapi à la 3C.

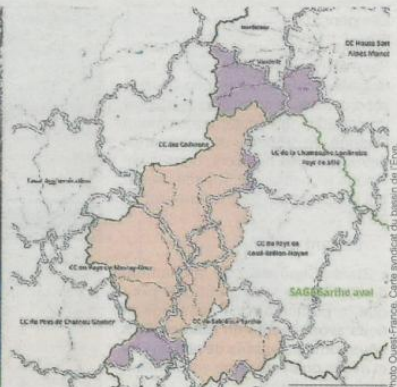
Fusionné dans un grand territoire

En 2017, les élus des différents syndicats de bassins et des communautés de communes ont acté la fusion entre les bassins de l'Erve, de la Vaïge, de la Taude et de l'Erve et Treulon.

« Le territoire a également été étendu à la rivière la Voutonne, dans la Sarthe, précise Xavier Seigneuret, technicien rivière du bassin de l'Erve. Ce gros syndicat mixte, qui verra le jour le 1^{er} janvier 2019, devra également gérer le bassin de l'Orthe, de la Vaudelle et du Merdereau, sur les territoires de la 3C et de la commu-



La carte du territoire de 1 152 km². En rose, le périmètre administratif. En violet, le périmètre d'intervention par convention avec les communautés de communes.



nauté de communes du Pays de Sillé, dans la Sarthe. De plus, s'y ajoute le bassin de la Baraize à Chateau-Gontier. »

Ce regroupement de bassins représente une superficie totale de 1 152 km². Huit communautés de communes sont concernées, parmi lesquelles figurent celles de Meslay, Sablé-sur-Sarthe et les Coëvrons.

Garder une dimension locale

« C'est une nouvelle dimension dans notre travail, estime Xavier Seigneuret.

Nous devons y inclure la prévention des risques d'inondation et ses conséquences sur ce nouveau territoire. C'est un travail de concertation qui sera mené cette année. Ce qui est souhaité c'est de garder une échelle locale dans la gestion des milieux aquatiques. Il est nécessaire de rester à l'écoute des acteurs locaux de l'eau. C'est pourquoi des commissions thématiques par sous bassins historiques seront conservées. »

Qui paie ?

Selon la loi, le financement de cette nouvelle compétence peut se faire par l'institution d'une taxe Gemapi. « C'est une possibilité, déclare Adélaïde Dejardin. Mais pour 2018, les élus de la 3C ont décidé de ne pas faire appel à l'impôt. Nous préférons, dans un premier temps, récupérer la contribution des communes pour la gestion des milieux aquatiques, puisqu'ils n'ont plus cette compétence. »

Des travaux près du moulin de la Mécanique

Sainte-Suzanne-et-Chammes — Débutés l'an passé, les travaux d'aménagement sur le cours de l'Erve se poursuivent. Ils portent cette année sur l'ouvrage du moulin de la Mécanique.

Cette année, le Syndicat du bassin de l'Erve va engager un important chantier sur l'ouvrage situé sur le moulin de la Mécanique à Sainte-Suzanne. « Le barrage sera contourné par une rivière sur 50 m permettant le libre transit des poissons, explique Xavier Seigneuret, technicien de rivière. Le déversoir sera abaissé d'un mètre et le bief en amont sera dévasé et réduit en largeur. De nouvelles vannes seront mises en place, et des clôtures et abreuvoirs seront réalisés en accord avec les riverains. » Coût estimé de ces travaux : 100 000 € HT.

Des interventions auront lieu à Voutré, Torcé-Viviers-en-Charnie, Saint-Pierre-sur-Erve. « Des études sur l'aménagement de trois barrages seront réalisées. S'y ajoutera l'étude sur le contournement du plan d'eau des Chauvinières à Sainte-Suzanne. »

Coût total des travaux : 212 000 €

L'arrachage des plantes envahissantes et le nettoyage des rives seront effectués par l'atelier d'insertion Vert Avenir. Coût total des travaux estimé pour cette année : 212 000 € HT. Aucune participation financière n'est demandée aux riverains.

L'année 2017 a vu la suppression de quatre ouvrages (barrages) situés aux moulins d'Hardray et de Roche-Braut à Thorigné-en-Charnie et ceux de la Logette et de Château-Gaillard à Sainte-Suzanne et Chammes. Le



Au moulin de la Mécanique, une rivière de 50 m contournera le barrage et le déversoir sera abaissé d'un mètre.

but était de « restaurer le libre circulation des poissons et des sédiments et améliorer la continuité écologique », explique le technicien.

Une zone humide a été recréée à Assé-le-Béranger. Le ruisseau l'Ambrier à Torcé-Viviers-en-Charnie a été restauré. Des abreuvoirs ont été installés dans plusieurs communes. « Dans certains secteurs, les pêches électriques effectuées

avant travaux ont montré l'appauvrissement des espèces piscicoles et invertébrées, d'où l'aménagement des ouvrages et la renaturation par apport de cailloux et de granulats sur l'Erve et ses ruisseaux. »

203 199 € ont été consacrés à ces aménagements, soit 20 % de moins que les estimations des bureaux d'études. Ils sont financés à hauteur de 76 % par l'Agence de l'eau, le

conseil départemental et la Région.

« Les interventions sur l'Erve, commencées en 2017 se prolongeront jusqu'en 2021 », a rappelé Xavier Seigneuret, technicien de rivière, aux élus du Syndicat du bassin de l'Erve, les partenaires lors du bilan des actions menées en 2017, en matières de travaux et d'aménagements sur le cours de l'Erve et de ses affluents.

Sainte-Suzanne-et-Chammes

Le Barrage du moulin de la Mécanique est en travaux



Les travaux sur l'ouvrage de la Mécanique seront terminés fin octobre.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

« Depuis le 4 septembre, le barrage de la Mécanique à Sainte-Suzanne est en travaux. Cela permettra de favoriser la continuité écologique sur ce secteur », informe Xavier Seigneuret, technicien de rivière.

Le curage de l'ensemble de la rivière, très envasé à cause du barrage, et l'enlèvement des peupliers a été réalisé. La réfection du déversoir ancien est en cours.

Avec le niveau d'eau abaissé, la commune refait les murs le long du « chemin des dames » sur 50 mètres. « Le déversoir ancien est arasé de 65 cm et le clapet est maintenu, mais à une cote plus basse. Et une rivière de contournement sera aménagée rive droite, permettant le fran-

chissement optimal des espèces piscicoles. Ce bras sera interdit à la pêche », précise le technicien.

Le bief du Moulin de la Mécanique sera réduit en largeur pour éviter l'envasement, l'eau transitera toujours afin d'alimenter le Moulin et le Moulin du Petit Gohard. « L'ensemble des travaux seront terminés d'ici la fin du mois. Il ne restera plus qu'à aménager l'ouvrage du moulin de la Saugère à Sainte-Suzanne dans les prochaines années, » ajoute Xavier Seigneuret.

Le coût des travaux est de 152 000 € TTC, financé à hauteur de 50 % par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, 20 % par la région et 10 % par le département.

C'est fini pour le Syndicat de bassin de l'Erve

Sainte-Suzanne-et-Chammes — Après 33 ans d'existence, le syndicat adhère à une nouvelle structure. Les derniers travaux qu'il aura réalisés auront été la mise en conformité du Moulin de la Mécanique.

Au 31 décembre, le Syndicat de bassin de l'Erve tournera une page de 33 années d'existence. Comme trois autres syndicats (Vaiges, Taude, Erve et Treulon), il adhère à une structure plus importante nommée le Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe (SBEMS).

« Cette structure aura compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Six communautés de communes y adhéreront », explique Xavier Seigneuret, technicien. Vingt et un élus désignés se retrouveront début janvier pour une première réunion de mise en place.

Aménagement de quatre ouvrages en 2019

Le siège social de cette collectivité sera basé à Sainte-Suzanne-et-Chammes. Cette dernière année d'existence pour le syndicat de bassin de l'Erve aura été marquée par de nombreux travaux sur le cours principal de l'Erve et des ruisseaux. « Le plus important a été la mise en conformité du Moulin de la Mécanique sur l'Erve. En effet des aménagements conséquents étaient devenus nécessaires pour conserver l'alimentation en eau des différents moulins et optimiser le franchissement piscicole et le transit sédimentaire, en construisant une rivière de contournement sur 60 mètres », détaille le technicien. Sur les onze



Une vue d'ensemble du Moulin de la Mécanique après sa mise en conformité.

CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

ouvrages déjà aménagés sur la rivière, cette première réalisation de ce type permet au site de fonctionner plus naturellement avec la mise en place de banquettes dans la rivière, la réduction du bief du Moulin, l'abaissement du déversoir et l'automatisation du barrage. Le montant global

des travaux pour l'année 2018 s'élève à 139 485 € et 93 000 € de reste à réaliser. De son côté, la Direction régionale de l'environnement, la DREAL, a aménagé la station hydro-métrique de l'Erve au lieu-dit Crouzille dans la commune de Voutré pour favoriser la continuité écologi-

que. Pour 2019, l'aménagement de quatre ouvrages est au programme, ainsi que la fin des études sur le plan d'eau des Chauvinières à Sainte-Suzanne et l'aménagement du bourg de Saint-Jean-sur-Erve.

Fait à SAINTESUZANNE-ET-CHAMMES, Le 17/10/2019

La Présidente du SB Erve,

Solange SCHLEGEL